

15<sup>e</sup> Année.

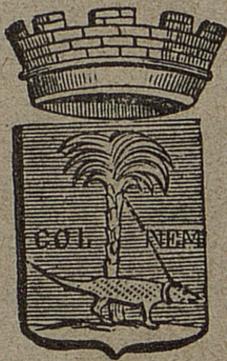
Juillet à Décembre 1887

N<sup>os</sup> 7 à 12

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ D'ÉTUDE  
DES  
SCIENCES NATURELLES  
DE NIMES

SOMMAIRE :

*Procès-verbaux des séances*, par M. F. Vielle, secrétaire-archiviste. —  
Discours de M. le professeur F. Boyer à la séance anniversaire. —  
Rapport de M. Ph. Jouve, sur l'évolution de la Société pendant l'année  
1886-1887. — *Lettre à la Société*, par M. E. Cartailhac, membre honoraire. —  
*Excursion aux sépultures mégalithiques de Collorgues (Gard)* — *Extrait  
du registre des délibérations du Conseil municipal de Sommières (Gard)*.  
— *Concours Camille Clément*. — *Plantes nouvelles intéressantes ou peu  
connues à rechercher dans le département du Gard*, par M. l'abbé  
J. Magnen.



NIMES

6, QUAI DE LA FONTAINE, 6

1887

AVIS. — Le *Bulletin* de l'année 1888 est en  
préparation ; il paraîtra incessamment.

*un de mes articles*

Pos 409

57/11

Le *Bulletin mensuel* est expédié en quatre fascicules. Le prix de l'abonnement annuel est de 3 fr. pour les instituteurs et de 5 fr. pour toute autre personne ; celui des numéros isolés est fixé à 1 fr. 50, mais il sera abaissé à 0,75 pour les auteurs des travaux publiés dans ces numéros.

La Société entend ne pas assumer la responsabilité des opinions émises dans les articles insérés.

Les manuscrits reçus ne sont pas rendus.

La Société échangera son *Bulletin* contre les publications que d'autres Sociétés, s'occupant de sciences naturelles, voudront bien lui adresser.

Les séances ordinaires se tiennent le vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, quai de la Fontaine, 6, au local de la Société.

Toute discussion religieuse ou politique y est rigoureusement interdite.

#### Membres du Bureau

pour l'exercice 1886-1887

Dr DELAMARE, Président, rue du Mûrier-  
d'Espagne, 30 ;  
P. PÉRIÉ, Vice-Président, p'ace Duguesclin, 6 ;  
PH. JOUVE, Secrét-Corresp<sup>t</sup>, nouvelle route d'Arles ;  
F. VIELLE, Secrét-Archiv<sup>te</sup>, rue Château-Fadaise, 16 ;  
J. PEYRON, Trésorier, rue Tour de-l'Evêque, 7 ;  
E. MONTET, Bibliothécaire, rue Baduel.

} Nimes.

S'adresser, pour les demandes d'admission, au Président ; pour les communications, envois et demandes de renseignements, au Secrétaire-correspondant, et pour les tirages à part, au Secrétaire-archiviste.

La perception hors Nimes des cotisations et abonnements s'effectue sans frais, pour les membres et abonnés, au moyen de mandats à vue, présentés par l'intermédiaire de la poste. Néanmoins, le Trésorier recevra avec reconnaissance les règlements qui voudront bien lui être faits directement.

L E T T R E  
A LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDE DES SCIENCES NATURELLES  
DE NIMES

---

Toulouse, le 26 décembre 1887,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre invitation à assister à votre séance anniversaire. Nimes est trop loin de Toulouse ; je dois me contenter de vous écrire ce que j'aurais voulu dire à votre Société si j'avais eu l'honneur d'être admis à prendre la parole.

J'ai reçu, il y a quelques semaines, une brochure de MM. Lombard-Dumas et Rousset sur un monument de votre région qui offre le plus grand intérêt, et si important, que je veux appeler à mon tour sur lui votre bienveillante attention.

A l'âge de la pierre polie, l'art, qui s'était manifesté si brillamment à l'époque du Renne, a disparu. On ne trouve pas une seule de ces gravures sur os ou sur cailloux si bien tracées, si vraies, que nous pouvons au premier coup d'œil reconnaître le genre ou l'espèce de l'animal représenté. Un art différent a fait son apparition avec la civilisation nouvelle, dont nous ignorons encore les origines et le développement.

L'industrie de la pierre polie se montre assez brusquement très-perfectionnée avec la plupart de nos animaux domestiques et une série de plantes cultivées. Parmi les nouveautés les plus étonnantes, il faut citer les maisons de morts, soit grottes naturelles, soit grottes artificielles, soit monuments en pierres brutes. Ces sépultures étaient surtout des ossuaires auxquels on apportait des corps plus ou moins entiers, qui avaient fait un séjour indéterminé dans des tombes provisoires.

Une foule de faits témoignent de l'existence de rites funéraires, très-complicés et semblables à ceux que les voyageurs ont signalés chez la plupart des peuplades sauvages de toutes les parties du monde, et notamment de l'Amérique du nord, de Madagascar, des îles Andamans, de l'Australie, etc.

Les idées religieuses régnaient donc à cette époque de la pierre polie avec une intensité plus grande qu'on ne le croit, et c'est à elle assurément que nous devons les sculptures que l'on remarque sur les parois des dolmens et des souterrains du même âge.

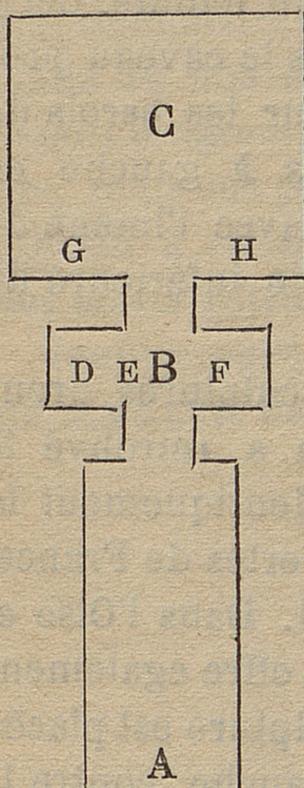
La physionomie de cet art, tout à fait original, varie selon les pays. Dans les environs du golfe du Morbihan ce ne sont que des figures géométriques ou plutôt linéaires, qui constituent l'ornementation des blocs de granit, des dolmens et allées couvertes. On sait d'une façon positive que ces sculptures ont été gravées en piquant le granit avec des marteaux en pierre dure, travail difficile et de longue haleine. Parmi tous les dessins on ne reconnaît qu'une seule figure très-fréquente, c'est la silhouette de la hache en pierre, emmanchée ou non, de la hache en pierre telle qu'on l'a recueillie dans les tombes et qui a une physionomie locale très accentuée.

Dans son ensemble, l'art de la sculpture du Morbihan est inconnu dans le reste de la Bretagne et de la France. Pour trouver quelque chose d'analogue, il faut passer le détroit, aller surtout en Irlande, et arriver même jusqu'en Scandinavie.

Mais par ce détail que je viens d'indiquer, par la figure des haches en pierre, cet art va se rattacher absolument avec celui dont les grottes sépulcrales artificielles de la Marne témoignent l'existence.

Ces grottes sont des souterrains creusés dans le flanc des collines crayeuses de la vallée du Petit-Morin ;

elles sont constituées par trois parties, un vestibule ou galerie d'accès A, une petite antichambre transversale B, un caveau ou chambre spécialement destinée aux morts C, rectangulaire ou arrondie.



Ces grottes ont été admirablement fouillées par l'heureux inventeur, M. de Boye, qui les a fait connaître il y a déjà dix ans. Elles étaient inviolées, intactes et très-riches.

Dans un certain nombre d'entre elles, il y avait des sculptures étranges, de véritables bas-reliefs sculptés sur les parois, aux points D, E, F, G, H, de mon croquis. Ces bas-reliefs offrent deux catégories de figures, la hache en pierre, le visage humain.

La hache en pierre est représentée complète, avec sa gaine en bois de cerf et son manche en bois. C'est la hache du pays, c'est elle qui existait en nature dans le mobilier funéraire des grottes, c'est celle-là même avec laquelle on avait creusé ces souterrains. Les traces de ses coups sont marquées sur tout le mur, je veux dire sur toutes les parois.

La silhouette humaine est au premier abord moins nette, plus indécise, incertaine. Elle se réduit, en effet, dans un ou deux bas-reliefs à un contour ovale, au sommet duquel prédomine le nez. L'ensemble figure exactement ce dessin que l'on a retrouvé plusieurs fois en Orient et dans lequel on voulait voir l'image archaïque de la chouette, l'oiseau de Minerve, Glaukopsis athenè, et dont il est si souvent question dans les premières publications de Schliemann, dessin qu'on retrouve jusque sur les vases les plus anciens de Santorin.

Je mets sous vos yeux la copie des bas-reliefs des grottes de la Marne; vous reconnaîtrez aisément que les plus détaillés ne laissent aucun doute sur la valeur et le sens de la représentation voulue par l'artiste de l'âge de la pierre : il a tracé la portraiture d'une femme. Cette représentation ne se trouve *jamaïs* dans le caveau proprement dit; elle est presque toujours sur les parois du vestibule ou antichambre et *toujours* à gauche en entrant. Quelquefois elle est combinée avec l'image de la hache, qui se trouve occuper la partie inférieure du panneau.

Et maintenant, voici comment ces sculptures prennent une plus grande importance. On a retrouvé la même image d'une divinité féminine, identiquement la même dans trois dolmens ou allées couvertes de France: dans l'Oise, dans l'Eure, dans le Gard. Dans l'Oise et dans le monument de la Bellechaye, qui offre également une division intérieure très nette, la sculpture est placée sur le support de la galerie d'accès à gauche, contre le seuil du caveau. Elle est placée de même dans le monument de Dampsmenil-sur-Ecos. Si j'en juge d'après le récit de MM. Lombard-Dumas et Rousset, le tombeau de Collorgues était en ruine et la position originelle de la dalle sculptée n'est point déterminée. Mais c'est bien la même sculpture, la même figurine que dans les grottes de la Marne, et pour compléter l'analogie il y a aussi la hache au bas de la représentation humaine, la hache locale, type lacustre et des grottes du midi de la France.

Voilà donc un monument qui mérite de prendre place dans les collections de Nîmes, *c'est le plus vénérable du midi*. Je ne veux pas abuser de votre bienveillance, Monsieur le Président, ni de celle de nos collègues, mais il vous sera facile de saisir la haute portée d'une telle découverte.

Nous savions depuis longtemps que grottes et dolmens étaient sous des formes diverses les tombes d'une même période. Nous connaissions l'identité des industries qui régnaient alors d'un bout à l'autre du pays, qui devait être la Gaule. Nous ne pouvions pas espérer une démonstration aussi complète de l'unité intellectuelle de nos lointains aïeux. Les crânes étaient déjà depuis longtemps variés par des métissages sans nombre, mais les cœurs battaient à l'unisson des rives de l'Océan à celles de la Méditerranée, et le même culte des morts affirmait les mêmes espérances.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute estime.

EMILE CARTAILHAC

*Membre honoraire,*

*Directeur de la Revue des matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme.*

---

## EXCURSION AUX SÉPULTURES MÉGALITHIQUES

DE COLLOGUES (Gard).

---

A nulle autre époque on n'a été plus vivement intéressé par le problème de l'origine de notre espèce et on n'a recherché avec plus de soin, plus de passion même, tous les documents propres à éclairer de quelque lumière cette question si intéressante et si ténébreuse de la préhistoire.

Le département du Gard avait déjà fourni beaucoup de renseignements précieux pour la reconstitution de la vie, des habitudes, des armes de l'homme préhistorique. Il compte une infinité de cavernes, de stations fouillées par les géologues et anthropologues, et MM. d'Hombres-Firmas, Marcel de Serres, J. Teissier-Rolland, Emilien Dumas, Paul Gervais, P. de Rouville, Cazalis de Fondouce, Jeanjean, Ollier de Marichard et bien d'autres encore, ont su y recueillir une ample moisson de matériaux d'étude.

Une récente découverte vient encore d'attirer l'attention sur son territoire, celle des sépultures mégalithiques de Collorgues.

Un des membres de notre Société — qu'il a toujours encouragée avec une affection dont nous lui sommes reconnaissants — M. Lombard-Dumas, en collaboration avec M. Rousset, membres de l'Académie de Nîmes, ont fait connaître ces curieux tombeaux et surtout une pierre sculptée en relief dont nous vous parlerons tout à l'heure.

La trouvaille a fait quelque bruit. L'Académie des sciences a écouté avec intérêt une communication de cette étude, et la *Revue scientifique* l'a analysée, tandis que le journal anthropologique *l'Homme* la discutait.

Notre Société n'a pas voulu ignorer une découverte aussi importante que celle qui se produisait à deux pas

de chez elle, et c'est le récit d'une excursion à Collorgues que je vous apporte ici. Ces observations, racontées par un ennuyeux et profane rédacteur, ont été faites sous la direction de notre Président, M. le Docteur Dalamare, qui a fourni également les notes nécessaires à ce travail.

Nous avons suivi jusqu'à Moussac la route nationale de Nîmes à Alais. Elle traverse, avant d'arriver sur les bords du Gardon, une région accidentée, qui appartient à l'étage néocomien, comme du reste la plus grande partie sud de notre département.

Vous connaissez tous, l'aspect triste et sévère de cette route: quelques oliviers poudreux, quelques chênes kermés rabougris, beaucoup de labiées aux suaves odeurs, voilà ce que peut y remarquer le botaniste; les carrières de Barrutel, ce que peut y visiter le géologue.

A La Calmette le spectacle change, l'aspect général devient plus riant; nous entrons dans la formation lacustre, tandis que disparaissent les calcaires durs à l'œil de l'urgonien. Nous dépassons rapidement une traînée d'alluvions du Gardon, ayant hâte d'arriver à Collorgues, but de notre visite; à une heure nous y sommes enfin. Nous avons plaisir à nous trouver sur le véritable terrain à explorer et notre excursion devient pedestre.

Laissant derrière nous le village bâti sur la mollasse de l'éocène supérieur, nous nous dirigeons vers l'ouest accompagnés d'un guide. Il a déjà fait de fructueuses et surtout lucratives fouilles dans les environs; il nous a même montré chez lui plusieurs silex taillés; du reste, comme il nous le dit lui-même, chemin faisant, on voit: « qu'il est dans l'article et qu'il s'y connaît. » Nous cheminons alors dans le sous étage inférieur du sextien qui forme le sol; c'est là que dorment de précieuses richesses préhistoriques.

Devant nous se dressent trois collines peu élevées,

orientées : deux, est-ouest ; la troisième, nord-est, sud-ouest. Leur faite est occupé par des calcaires, leurs flancs, en pente douce, par des marnes noirâtres, semées de débris calcaires arrachés au sommet par la dénudation.

Le village de Collorgues est séparé de ces monticules par un ruisseau qui, à l'époque quaternaire, devait avoir un débit plus considérable que de nos jours, et suffisant pour les besoins d'une tribu fixée sur ses bords. C'est immédiatement au-delà du cours d'eau que nos recherches ont commencé.

Sur la rive droite, notre guide nous a indiqué une dalle de grès oligocène, longue de 1<sup>m</sup>10, large à son centre de 0<sup>m</sup>40, et épaisse d'environ 0<sup>m</sup>15. Les deux extrémités étaient ovales. Les bords présentaient les traces indiscutables d'outils, et chacune des faces, polie avec soin, portait une cavité ou cupule irrégulièrement concave, creusée évidemment de main d'homme.

Ces deux cavités ne se correspondaient pas l'une à l'autre, elles occupaient chacune, sur leur face respective, l'extrémité de la dalle au tiers environ de sa hauteur.

Par la nature géologique de cette pierre, dont le gisement est situé à plusieurs centaines de mètres au nord, il était évident pour nous qu'elle avait été transportée à cet endroit. Les traces qu'elle porte indiquent la main de l'homme.

Mais à quel usage était-elle destinée ? Par quelle main a-t-elle été taillée ? Quel outil, silex, pierre polie ou bronze maniait cette main ? Ce sont autant de points d'interrogation pour nous.

Avions-nous devant les yeux une enclume sur laquelle nos artisans de l'époque néolithique affutaient leurs silex ou raclaient les peaux d'animaux chassés ? Ou bien était-ce un moulin immobile, sorte de mortier

creusé dans un bloc pesant, où s'écrasaient sous la pression d'une pierre ronde des grains et des racines? Mais alors pourquoi une cavité sur chaque face?

Les cupules auraient-elles une origine postérieure à l'époque robenhausienne? Nous ne le supposerions pas. Après un assez long examen, nous avons admis la haute antiquité de cette dalle et du travail dont elle porte les traces sans pouvoir cependant déterminer l'usage auquel elle a dû servir, nous rappelant toutefois que des cupules pareilles avaient été signalées sur des mégalithes, au Caucase, par M. Cartailhac, qui trouve leur explication dans les pratiques religieuses de l'Inde, et se sert de la similitude constatée dans les dolmens de toute l'Europe pour donner à la race humaine une origine unique.

Nous abandonnons le bord du ruisseau et montons la colline qui se présente à nous; elle porte le nom de : « *Serre dou Capelan* ». Quelques pas nous font parvenir à un champ labouré, entouré de toutes parts par un bois de chênes verts et qui occupe la partie moyenne du versant nord. Maniée et remaniée depuis des siècles par la charrue, la terre, tout au moins à sa surface, ne peut plus avoir la même disposition que jadis, et il faudrait des fouilles profondes pour amener au jour des pièces intactes et curieuses. Nous n'avons pas le temps de nous y livrer et le voudrions-nous, que la vigilance haineuse et jalouse des paysans saurait vite nous arrêter.

Partout, sous nos pieds, innombrables, à foison, des débris de silex taillés, des fragments de racloirs, de couteaux, de poignards, de polissoirs, d'outils commencés et détériorés par un coup maladroit, puis abandonnés par un caprice de l'ouvrier; des *nuclei*, blocs matrices d'où sautait le silex; enfin, de nombreuses poteries en fragments bien petits mais suffisants pour indiquer combien cette station avait dû être importante. Gros-

sières pour la plupart, leur pâte est constituée par de l'argile mêlée de gros grains de quartz et de grès. Leur coloration est noirâtre à l'intérieur et jaune rouge à l'extérieur; leur épaisseur moyenne est de 8 à 10 millimètres. Elles ne sont pas faites au tour. Sur les limites du champ nous avons remarqué quelques débris de briques dites *Sarrazines*.

C'est au nord, sur le mur de *calcaires* pyromaquez éboulé, que nous avons observé une des pierres les plus remarquables que nous ait offertes notre excursion. C'est une sorte de dalle quadrangulaire de 0,50 centimètres environ de côté, et que deux renflements latéraux, en forme d'anse, permettaient de saisir et de manier avec facilité. Nulle trace de ciseaux sur les bords, les faces sont frustes et raboteuses et cependant cette pierre a longuement attiré notre attention.

Excusez-moi si je vous en parle avec quelques détails. En premier lieu, il est évident qu'elle a été transportée en ce point par main d'homme; c'est un grès et le gisement d'où on a pu l'extraire est assez éloigné. Ce grès porte cinq rainures parallèles, perpendiculaires aux renflements saillants et latéraux que nous avons signalés. Ces rainures, qui varient entre 30 et 40 centimètres de long, ont une largeur et une profondeur de 1 centimètre et demi, et vont s'amincissant à leurs extrémités, comme un fuseau très allongé. Une distance de six à huit centimètres les sépare.

Nous nous sommes demandé ce que signifiaient ces rainures singulières. Ne seraient-ce pas les traces d'un soc de charrue? De cette charrue qui, non contente de tourner et retourner au grand dommage des archéologues, ce champ si fertile en silex, les mystifierait encore.

En pensant que ces rainures avaient juste la longueur que décrit le va-et-vient de l'avant-bras, en examinant

la régularité de leur amincissement, la forme presque régulière de cette dalle, nous avons pensé avoir devant les yeux un polissoir de pointes de flèches, de lances et de couteaux.

Ils ne sont pas en très-grand nombre les polissoirs trouvés en France, et les stations préhistoriques du Languedoc et de la Provence sont particulièrement pauvres en ce genre d'outils. M. Doigneau, dans les environs de Nemours, en a trouvé plusieurs; mais à la largeur des rainures, à leur profondeur il estime que ce sont des polissoirs de haches. Ici ce ne serait pas le cas : les hommes de notre station de Collorgues n'ont dû user sur ce grès que des silex de petite taille, et, du reste, nous devons faire remarquer que, soit dans nos investigations sur le terrain, soit dans les petits musées que les paysans nous ont montrés, nous n'avons trouvé aucune hache. M. Cazalis de Fondouce, dans un article remarquable sur les grottes de la Salpêtrière, près le Pont-du-Gard, contenu dans les mémoires de l'Académie de Nîmes (1871), constate, en effet, qu'elles sont très-rares.

Deux mots sur une pierre, toujours un grès oligocène, trouvée à la limite du même champ, et nous avons fini avec le *Serre dou Capelan*.

Cette dalle est curieuse, surtout par le rapprochement que nous pourrions en faire plus tard avec celle que décrit M. Lombard-Dumas.

Comme les précédentes, elle a été apportée à ce point. D'une longueur de 1<sup>m</sup>10 sur 0,80 de large, elle forme un ovale brisé vers la partie inférieure. Mais son intérêt le plus grand consiste en ce que, sur la partie supérieure d'une de ses faces elle porte, taillée en demi-cercle, un relief mesurant un centimètre à sa base et cinq millimètres à peine de hauteur. C'est bien peu pour juger le travail de l'homme, mais il faut faire,

la part des intempéries, de la pluie et du soleil, qui agissent sur cette pierre depuis tant d'années, et il faut examiner la manière patiente et laborieuse dont ce relief a été obtenu par nos ouvriers primitifs, à petits coups de leurs silex, dont on voit nettement les traces sur les côtés; ils ont taillé la pierre, l'ont descendue sur toute sa surface, d'une hauteur égale à celle du relief, puis ils l'ont polie toujours avec leurs racloirs de silex.

Et nous avons d'autant mieux compris ce genre de travail, quand nous avons vu la pierre tombale décrite par M. Lombard-Dumas, dont celle-ci n'est en quelque sorte qu'une grossière ébauche, un essai maladroit et timide, un tâtonnement.

Cette pierre se voit actuellement chez celui qui l'a trouvée, M. Teste, au Mas-de-l'Aveugle. En labourant sa terre, le soc de la charrue rencontrait, toujours au même endroit, un obstacle. Il résolut de s'en débarrasser. Il creusa et trouva cette dalle. Au-dessous, une dalle un peu plus forte et de même forme qui couvrait un caveau rond en pierre où, avec terreur, il aperçut rangés, tête au mur, pieds au centre, des squelettes! une quinzaine, dit-il. Devant les pieds, quatre beaux couteaux en silex qu'il s'empressa d'enlever. Puis il a recouvert de terre tout cela, les os comme les constructions, recommençant à pousser sa charrue par dessus. De la pierre tombale on lui offrit de l'argent, assez d'argent, au moment, je crois, où il commençait à désespérer de la briser pour en faire un seuil de porte. Comme la somme qu'on lui offrait était assez ronde, il garda la pierre. Elle est actuellement chez lui, sous un hangard; c'est là que nous l'avons vue.

Le relief ici est très apparent et continu au sommet de l'ovale que forme la dalle, s'arrondit en cercle, avec deux points vers le haut et, entre les deux points, une

barre descendant de la circonférence. Des côtés partent deux moignons, toujours en relief, qui se replient légèrement dessous. Enfin, plus bas, une forme de hache. La manière dont le relief a été obtenu est absolument la même que celle que nous signalons plus haut. Le procédé est identique comme la décoration.

Mais pourquoi, dans la dalle que nous avons examinée dans le champ, n'avions-nous trouvé qu'une courbe et non une circonférence, une figure complète? Etions-nous en présence d'une œuvre commencée, puis abandonnée, soit pour une maladresse dans l'exécution, soit pour toute autre cause, ou bien était-ce une œuvre primitive, antérieure à celle de la pierre que nous venons de décrire, datant de l'aurore même de la sculpture mégalithique? Nous ne l'avons pas vue *in situ*, et toutes nos suppositions resteront ce qu'elle sont : des suppositions.

M. Lombard-Dumas a pu recueillir sur la position de celle qu'il a décrite, des renseignements précis. Il est sûr qu'elle couvrait des corps placés là pour qu'ils fussent protégés contre les attaques ou les atteintes des éléments. La décoration qui a dû coûter tant de travail à ces peuples enfants, atteste l'importance de ceux qu'ils avaient ainsi honorés d'un riche tombeau. Ce sont bien là les premiers essais de sculpture de notre humanité hésitante et timide, mais qui sont incontestables. Un journal anthropologique, pourtant, par la plume autorisée de M. de Mortillet, a nié ces décorations primitives et, accusant M. Lombard-Dumas de légèreté dans ses observations, croit qu'il a confondu un jeu de la nature *un ludus naturæ*, avec une œuvre sortie de la main de l'homme.

Sans entrer dans de trop longues discussions, rappelant seulement les figures sculptées en relief des carrières de craie du Petit-Morin, dans la Seine-et-Marne, qui datent de la même époque et qui, chose curieuse,

présentent une similitude étrange de dessin avec la dalle qui nous occupe, nous croyons qu'il est difficile de ne pas voir ici une œuvre humaine et impossible de ne pas reconnaître la première éclosion des talents artistiques de notre race.

M. Teste nous montra ensuite quelques objets qu'il avait recueillis, mais malheureusement sans pouvoir donner des détails bien précis sur les lieux où ils avaient été trouvés.

C'étaient des pointes de flèches, des couteaux, des percuteurs et un fragment d'os plat que nous avons attribué à un animal de très grande taille mais dont l'usage nous a paru difficile à déterminer; un petit vase en terre noircie, un autre plus grand en argile jaune assez bien conservé. Il aurait trouvé tous ces objets sous une anfractuosité de rocher, où resteraient bien d'autres débris encore. Nous n'avons pu voir le lieu de la découverte.

Serait-ce là une sépulture creusée dans une caverne naturelle et précédant par suite nos sépultures mégalithiques artificielles? c'est une question que nous nous sommes posés sans la résoudre, gênés surtout par le fait que la plus belle des deux poteries nous paraissait avoir une origine moins ancienne que l'autre.

Ce qui nous intéressait surtout c'était la visite à l'emplacement où avait été trouvée la pierre tombale de M. Lombard-Dumas. Cet emplacement se trouve sur une petite colline située au-dessus du mas de l'Aveugle et constituée comme le « Serre du Capelan » par des marnes calcaires.

Comme sur ce dernier nous avons trouvé à foison des silex travaillés pour la plupart, des nucléi, des débris de poterie. Dans la terre d'un talus d'une vingtaine de centimètres taillé à pic sur le rebord du champ, nous avons découvert des quantités de silex que la pluie et le vent dégarnissaient peu à peu de la couche terreuse qui

les engâinait. La terre ici est friable nos cannes s'y enfonçaient sans effort. Peut-être était-ce une raison suffisante pour que nos ouvriers de l'âge de la pierre s'y établissent ? mais peut être n'était-ce pas la seule ?

Il y a aussi la vue splendide que l'on découvre de ce plateau élevé exposé au couchant et d'où l'œil peut apercevoir très loin la plaine d'abord, le cours du Gardon, puis, tout à fait à l'horizon le pic de Saint-Loup, et, derrière, au nord, les premiers contreforts des Cévennes. Joint à la beauté du spectacle, le sentiment d'être plus en sûreté sur cette hauteur a attiré les tribus préhistoriques à choisir cet emplacement pour y vivre et y mourir.

Il est incontestable que nous sommes là sur un lieu où des générations entières se sont succédées.

Notre guide nous dit que le propriétaire du champ, rejette souvent les ossements que sa charrue met à jour, le soleil et la pluie les ont vite réduits en poussière.

Sur ce sommet les hommes se trouvaient de plus à l'abri de l'humidité, qui s'élevait des bas fonds marécageux de la plaine. Le Gardon n'était pas la rivière presque sage qu'elle est aujourd'hui, elle débordait souvent. Son lit était moins fixe et ses eaux s'étendaient en lacs sur des terres maintenant cultivées.

L'homme d'alors tout en souffrant de cette situation en vivait aussi : il y péchait, M. Cazalis de Fondouce a trouvé dans la grotte de la Salpêtrière des os taillés en crocs qu'il croit être des harpons. L'homme des cavernes du Pont du Gard, de Russan, de la Baume, de la Sartanette était bien près comme genre de vie de celui de Collorgues et peut-être tous les refuges naturels ont été habités, creusés dans la vallée de la rivière par les mêmes tribus errantes au hasard de la chasse, de la poursuite d'un gibier quelquefois aléatoire.

Ecoutez ce qu'en dit M. Cazalis de Fondouce dans son remarquable article sur les grottes préhistoriques de la

Vallée du Gardon : « Dans ces grottes ils se sont réfugiés pendant les heures de pluie ou s'y sont reposés pendant celles de grosse chaleur. Durant ces repos forcés ou volontaires, ils mettaient en œuvre les silex qu'ils avaient ramassés dans leurs courses, taillaient les bois de rennes ou prenaient leurs repas. Entraînés par les ardeurs de la chasse loin du lieu où ils avaient fixé leur demeure temporaire, ils ont dû passer plus d'une nuit sous cet abri protecteur. »

Les hommes néolithiques de Collorgues étaient ces chasseurs, et leurs armes, ces silex qui leur étaient aussi nécessaires que le sont pour nous la houille et le fer, ils les trouvaient en abondance dans cet emplacement où les silex pyromiques abondent, nouvelle cause encore pour faire de ce lieu un séjour durable.

Pourtant ce n'est pas sur cette cime que s'est établi le village actuel et contrairement à ce qu'on voit souvent dans notre contrée, une série de villes se greffant l'une sur l'autre, la gauloise sur la préhistorique et la romaine sur la gauloise, le centre du pays s'est transporté sur un autre sommet plus abrupt, celui qui porte aujourd'hui un peu plus au nord Collorgues où la trace romaine est visible ; nous nous souvenons d'avoir vu encastrée dans un mur une inscription funéraire des premiers siècles de l'ère chrétienne probablement.

Sur la colline où se trouvait le dolmen décrit par M. Lombard Dumas nous n'avons trouvé aucune trace d'objets en bronze. Une chose seule a attiré notre attention de ce côté, mais pour éclaircir le fait il faudrait pratiquer des fouilles. C'était une sorte de voute d'un mètre environ d'ouverture s'ouvrant sous un amas de pierres sèches et dont l'entrée était obstruée par des pierres et par des ronces — elle ne nous a pas paru être préhistorique mais bien postérieure : serait-ce de là que provient cette poterie à grain fin assez fini que nous a montré M. Teste

et que nous avons hésité à regarder comme contemporaine des poteries grossières dont les débris jonchent le champ ?

Il nous aurait fallu plus de temps pour discuter la chose et nous faire une opinion, le soir s'approchait déjà et nous dûmes arrêter cette promenade de quelques heures, qui ne nous avait laissé que deviner des choses si intéressantes, sans nous permettre de les étudier à fond.

Mais quelque bref que soit le temps que nous avons passé sur cet emplacement témoin de l'apparition de notre race, nous avons compris quel avait été son premier genre de vie et ses premières mœurs, comment, attirés par d'excellentes conditions climatiques, par la proximité de rivières poissonneuses, de forêts immenses et surtout par l'abondance des silex lacustres, qui lui procurait des armes et des outils, les hommes préhistoriques avaient établi là leurs premières agglomérations, avaient dressé leurs premières huttes, avaient creusé leurs premiers tombeaux. Et ce sont les impressions vivement ressenties, les leçons si durables par le fait même qu'elles ont été directement prises sur la nature, que nous avons rapportées de notre excursion à Collorgues.

## EXTRAIT

DU

### Registre des Délibérations du Conseil Municipal de Sommières (Gard)

---

*Séance du 10 Novembre 1878*

---

L'an mil huit cent soixante-dix-huit et le 10 novembre, le Conseil municipal de Sommières s'est réuni dans la salle de l'Hôtel de la Mairie, en vertu de l'arrêté préfectoral du 11 octobre dernier, sous la présidence de M. Gaussorgues, maire.

Etaient présents :

MM. F. Gaussorgues, maire ; Ch. Lurac et L. Poussigue, adjoints ; J. Flaissier, E. Auquier, E. Boissier, J. Gautier, A. Olivier, P. Jourdan, A. Ducros, E. Vessière, F. Cadel, J. Runel, J. Gallié, E. Haurin et Sully Fermaud, ce dernier est nommé secrétaire pour la session.

M. le Maire dépose sur le bureau des cartes géologiques du Gard, par M. Emilien Dumas, et trois volumes in-8° servant de texte explicatif à ces cartes, ainsi qu'une notice biographique sur Emilien Dumas, par son gendre, M. Lombard.

Il donne ensuite lecture d'une lettre de M. Lombard ainsi conçue :

« J'ai l'honneur d'offrir à la ville de Sommières les  
» œuvres d'Emilien Dumas, savoir : la Carte géologique  
» du Gard et la Feuille des coupes qui l'accompagne,  
» avec les trois volumes in-8° qui servent de texte  
» explicatif à cette carte.

» En adressant cet hommage à la ville de Sommières  
» j'ai eu à cœur de lui offrir un souvenir du savant  
» qu'elle a vu naître, et qui l'a honorée dans le monde  
» scientifique comme dans le monde industriel par plus  
» de quarante années d'un travail sans relâche.

» Vous trouverez, Monsieur le Maire, dans la notice  
» biographique que j'ai l'honneur de vous adresser  
» en même temps que les œuvres de votre savant  
» compatriote, le détail de tous ses travaux et l'emploi  
» qu'il fit de sa belle intelligence durant sa trop courte  
» carrière.

» Veuillez agréer, etc. ».

M. le Maire s'exprime ensuite en ces termes :

« Messieurs, nous accepterons avec une vive reconnaissance le don gracieux de M. Lombard-Dumas.

» Les œuvres de notre savant compatriote manquaient à notre petite bibliothèque communale ; et, en venant combler ce que nous regrettions, M. Lombard nous offre, en même temps, une occasion que nous saisirons avec empressement de rendre à la mémoire d'Emilien Dumas l'hommage que lui doit sa ville natale.

» Je considère que c'est pour nous un devoir à remplir, une dette à acquitter, que de dire ici combien nous sommes honorés et fiers de l'éclat qu'a jeté sur notre modeste commune la haute réputation scientifique de notre géologue.

» Emilien Dumas, en effet, nous appartient tout entier, et son nom est en quelque sorte inséparable de celui de Sommières ; c'est ici qu'il est né et qu'il repose ; c'est ici que, pendant quarante ans, il a accumulé, avec une patience infinie et un esprit scientifique remarquable, toutes ces richesses minéralogiques et archéologiques qui font l'admiration de tous les savants qui les visitent ; c'est ici qu'il exécutait, au retour de ses excursions lointaines, les cartes géologiques du département du Gard, les premières et les plus parfaites qui aient paru en France, et que, appliquant sa belle intelligence à l'étude des choses de la nature qu'il savait si bien observer, il rédigeait ces mémoires qui ouvraient à la science de la

géologie, alors naissante, des horizons nouveaux et contribuaient, pour une large part, au magnifique développement industriel de notre région.

» Tous les savants français ou étrangers qui l'ont connu et apprécié et dont quelques-uns sont venus s'asseoir à son foyer, tous les industriels, tous les ingénieurs qui ont mis à profit ses travaux connaissaient sa demeure : il sera toujours pour eux et pour ses nombreux amis Emilien Dumas, de Sommières.

» Je ne puis pas, Messieurs, vous retracer ici sa vie et énumérer ses travaux ; vous n'avez qu'à lire la notice biographique que lui a consacré M. Lombard pour vous convaincre que notre ville peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir donné à la science un homme comme Emilien Dumas.

» Et cependant, bien que sa vie se soit écoulée au milieu de nous, il est bien peu de nos concitoyens qui se rendent un compte exact des services éminents qu'il a rendus à la science et à son pays.

» Ce n'est que dans un monde restreint et privilégié que se forment et se répandent les réputations scientifiques.

» Le public qui retient si facilement le nom des généraux qui gagnent et même qui perdent des batailles, passe souvent indifférent devant les hommes qui ont été le plus utile à l'humanité en élargissant le champ des connaissances humaines, et en créant, par l'étude des lois et des choses de la nature, de nouvelles sources de travail et de bien-être.

» C'est à nous, Messieurs, amis de la science, du travail et du progrès, à signaler à la reconnaissance publique les serviteurs passionnés de toutes ces grandes causes.

» Honorer les hommes qui ont bien mérité de la Patrie et de l'humanité, offrir leur vie en exemple aux

générations nouvelles, n'est-ce pas faire œuvre patriotique et républicaine ?

» Permettez-moi d'ajouter, en terminant, que les cartes géologiques d'Emilien Dumas ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition de 1878. Cette médaille n'ajoutera rien au renom scientifique du géologue qui n'est plus, mais elle est pour M. Lombard la récompense méritée des soins pieux qu'il a consacrés à recueillir et à mettre à jour les derniers travaux du savant que la mort a interrompus, et des efforts heureux qu'il fait tous les jours pour poursuivre et compléter son œuvre. »

Le Conseil,

S'associant à l'unanimité aux paroles prononcées par M. le Maire,

Décide,

1° Les cartes géologiques d'Emilien Dumas seront encadrées et suspendues dans la grande salle de la Mairie ;

2° Une place d'honneur sera réservée lors de la réorganisation de la bibliothèque, aux œuvres d'Emilien Dumas et à la notice de M. Lombard ;

En outre, le Conseil,

Considérant les services rendus par Emilien Dumas à la science et à son pays ;

Considérant que la ville de Sommières peut s'honorer à bon droit de l'avoir vu naître ;

Emet le vœu,

Que la rue du Faubourg du Bourguet où il est né et où se trouve la maison qu'il a habitée toute sa vie, porte désormais le nom de Rue EMILIEN DUMAS.

Une expédition de la présente délibération sera remise, par les soins de M. le Maire, à la famille d'Emilien Dumas.

*Ont signé les membres présents.*

## CONCOURS CAMILLE CLÉMENT

---

Nous rappelons à nos membres que le délai extrême pour la réception des articles destinés au concours pour le *prix Camille Clément* expire le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

A cette occasion, et pour ceux qui n'auraient pas en main le numéro du *Bulletin* de janvier 1878, nous résumons les principales conditions du concours :

1° Les membres doivent être admis au 1<sup>er</sup> septembre, depuis un an au moins ;

2° Sont seuls admis les travaux traitant uniquement d'histoire naturelle, et de préférence ceux ayant trait au département ou à la région ;

3° Les travaux doivent être originaux et inédits dans toute autre publication que le *Bulletin*, et être adressés au président revêtus de la signature de l'auteur ;

4° Les membres correspondants doivent être âgés de vingt-cinq ans au plus ;

5° Le prix sera décerné à la séance générale annuelle du mois de novembre. (La Rédaction).

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

|  |      |
|--|------|
| Liste des Membres.....   | III  |
| Liste des Sociétés savantes.....   | XI   |
| Compte-rendu des séances, par M. F. Vielle, secrétaire-archiviste.....   | XVI  |
| Discours de M. le professeur F. Boyer, à la séance anniversaire.....   | LI   |
| Rapport de M. Ph. Jouve, sur l'évolution de la Société pendant l'année 1886-1887.....  | LVII |
|  |      |
| Jules Lichtenstein, par M. le docteur Louis Planchon..   | 1    |
| Quelques mots sur les étages du jurassique et du crétacé dans le Gard et dans les Basses-Alpes (Montagne de Lure), par M. L. de Sarran d'Allard..... | 13   |
| Sur la description géologique des environs de Pont-Saint-Esprit, de M. L. Sarran d'Allard, par M. A. Torcapel.....                                   | 17   |
| Notice biographique sur E. Fontannes, membre honoraire, par M. L. de Sarran d'Allard:.....   | 28   |
| Les Guêpes sociales, par M. E. Jaulmes.....  | 38   |
| Lettre à la Société, par M. E. Cartailhac.....   | 41   |
| Excursion aux sépultures mégalithiques de Collorgues (Gard).....   | 46   |
| Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de Sommières (Gard).....  | 58   |
| Concours Camille Clément.....  | 62   |

TABLE DES MATIÈRES

III ..... Liste des Membres  
IX ..... Liste des Sociétés savantes  
X ..... Les fêtes de la science par M. F. Vialle, secrétaire  
XVI ..... Rapport de M. le professeur L. Boyer à la séance  
XVII ..... Rapport de M. F. Jannet, sur l'évolution de la Société  
XVIII ..... pour l'année 1888-1889  
I ..... L'Etat théorique par M. le docteur Louis Fanchon  
II ..... Quelques notes sur les épreuves du jury et du conseil  
dans la partie de droit des biens et des personnes de  
France par M. L. de Barran d'Albaret  
III ..... Sur la description géologique des environs de Paris  
par M. L. de Barran d'Albaret par M. A.  
IV ..... Notes géographiques sur E. Roubaud, secrétaire hono-  
rifique par M. L. de Barran d'Albaret  
V ..... Les études sociales par M. L. de Barran d'Albaret  
VI ..... L'Etat de la Société par M. L. de Barran d'Albaret  
VII ..... L'organisation aux écoles normales de filles  
(suite)  
VIII ..... L'Etat du registre des délibérations du Conseil  
d'Etat de Bordeaux (suite)  
IX ..... Les études sociales (suite)

## Publications périodiques reçues en échange.

---

- 1° *Revue scientifique*, nos 26 à 30. 1887.
- 2° *Le Naturaliste*, nos 8 à 19, 1887.
- 3° *Bulletin mensuel de la Société agricole et horticole de l'arrondissement de Mantes*, nos 95 à 100.
- 4° *Bullettino del naturalista de Siena*, nos 4 à 12.
- 5° *Bulletin des séances de la Société entomologique de France*, mai à octobre 1887.
- 6° *Bulletin de la Société d'études scientifiques de Paris*, 2<sup>me</sup> semestre 1886.
- 7° *Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère*, avril à septembre 1887.
- 8° *Feuille des jeunes naturalistes*, nos 201 à 206.
- 9° *Revue mycologique de Toulouse*, nos 35 et 36.
- 10° *Bulletin de la Société de Borda*, à Dax, année 1887.
- 11° *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Neuchâtel*, t. xv.
- 12° *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*, xvi<sup>me</sup> au xviii<sup>me</sup> volume.
- 13° *Bulletin de la Société d'horticulture, de botanique et d'apiculture de Beauvais*, mai à novembre 1887.
- 14° *Bulletin des séances de la Société royale malacologique de Bruxelles*, août et décembre 1886; 1<sup>er</sup> semestre de 1887.
- 15° *Annales de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault*, n° 3.
- 16° *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, juin à octobre 1887.
- 17° *Bulletin de la Société des sciences de Nancy*, 19<sup>e</sup> année 1886.
- 18° *Bulletin de la Société d'agriculture, commerce et industrie du Var*, 1887.
- 19° *Revue de botanique*, juillet 1886 à mai 1887.
- 20° *Atti della Società Toscana di scienze naturali*, 1887.
- 21° *Boletino de la Academia nacional de ciencias en Cordoba* (République argentine), juin à décembre 1886; janvier 1887.
- 22° *Mémoires de la Société académique d'agriculture du département de l'Aube*, année 1886.
- 23° *Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou*, n° 2, 1887.
- 24° *Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts du Tarn-et-Garonne*, t. II, nos 1, 2, 1886.
- 25° *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny*, avril à septembre 1887.
- 26° *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse*.
- 27° *Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret*, 2<sup>me</sup> semestre 1887.
- 28° *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> trimestre 1886; 1<sup>er</sup> trimestre 1887.
- 29° *Neddelanden af Societas pro fauna et flora feunica*, 1881 à 1886.
- 30° *Bulletin de la Société d'apiculture de la Somme*, juillet à septembre 1887.

- 31° *Bulletin de la Société belge de microscopie*, mai à septembre 1887.
- 32° *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 2<sup>me</sup> trimestre 1887.
- 33° *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1887.
- 34° *Association française pour l'avancement des sciences (Informations et documents divers)*, nos 48, 49
- 35° *Mémoires de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, 1887.
- 36° *Bulletin de la Société de botanique et d'horticulture du Centre de la Normandie*, 1886.
- 37° *Association française pour l'avancement des sciences*, 15<sup>me</sup> session tenue à Nancy en 1886
- 38° *Bulletin de la Société languedocienne de géographie*, t. x, 3<sup>me</sup> trimestre 1887.
- 39° *Bulletin de la Société des sciences physiques, naturelles et climatologiques de l'Algérie*, 1886.
- 40° *Bulletin de la Société des sciences physiques et naturelles de Toulouse*, t. v et t. vi, t. vii.
- 41° *Mémoires de la section des sciences — Académie des sciences et lettres de Montpellier*, t. xi. 1886.
- 42° *Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot*, t. xi.
- 43° *Bulletin trimestriel de la Société de botanique de Lyon*, janvier à juin 1887.
- 44° *Annual report of the board of regents of the Smithsonian institution*, 1885.
- 45° *Bulletin des travaux de la Société murithienne du Valais*, 1884 à 1886.
- 46° *Bibliographie des Sociétés savantes de France*
- 47° *Annales de la Société d'émulation des Vosges*, 1887.
- 48° *Bulletin de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, 1885.
- 49° *Bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre*, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> trimestre 1887.
- 50° *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1886-1887.
- 51° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, 1887.
- 52° *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles*, n° 96.
- 53° *Bollettino della Societa adriatica di scienze naturali in Triesta*, vol. x.
- 54° *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*.
- 55° *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, 1887.
- 56° *Bulletin de la Société des Amis des sciences naturelles de Rouen*, 1<sup>er</sup> semestre 1887.
- 57° *Annales de la Société des sciences naturelles de la Charente-Inférieure*, 1886.
- 58° *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire*, t. xxxvii.
- 59° *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 1886.
- 60° *Revue des travaux scientifiques*, 1887.

---

Le gérant : PAUL PÉRIÉ.

---

Nîmes, imp. ROGER et LAPORTE, place Saint-Paul, 5.